

CONCERTATION PRÉALABLE AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT

MARSEILLE CENTRE-VILLE

NOAILLES, CŒUR BELLE DE MAI ET INTERVENTIONS «MULTISITES»



PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT (PPA) : UN CADRE INSTITUTIONNEL POUR INTERVENIR SUR LES ÎLOTS PRIORITAIRES

Piloté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Ville de Marseille et l'Etat, le PPA s'appuie sur une gouvernance partagée ainsi que sur des financements croisés des agences nationales ANRU et ANAH. Il s'agit de mobiliser tous les outils au profit d'un projet ambitieux pour le renouveau global du centre-ville de Marseille.

La SPLA-IN* Aix-Marseille-Provence, nouvel outil opérationnel, a été créée pour mettre en œuvre les projets de renouvellement urbain sur les îlots d'habitat ancien dégradé identifiés comme prioritaires dans le PPA dans la cadre de concessions d'aménagement dont le contenu des projets sont ici soumis à une concertation publique. En parallèle, dans le cadre de leurs compétences légales, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille poursuivront ou engageront des projets en matière de mobilité, de voiries et d'espaces publics, ou encore de création d'équipements publics structurants (équipements sociaux-culturels, petite enfance ou scolaires).

* Société publique locale d'aménagement d'intérêt national

5 OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PPA :

- 1 Lutter contre l'habitat indigne
- 2 Améliorer l'attractivité et la qualité résidentielle
- 3 Permettre aux habitants de se maintenir dans leur quartier
- 4 Restaurer le patrimoine bâti
- 5 Redynamiser la fonction économique

LA CONCERTATION, CONDITION DE RÉUSSITE DES PROJETS

Du mercredi 8 juin au mercredi 6 juillet 2022 inclus,

la concertation publique réglementaire préalable aux concessions d'aménagement doit permettre d'associer les habitants, associations locales et les autres personnes concernées, à l'élaboration de ces projets, en vue d'arrêter les options essentielles et permettre à la Métropole Aix-Marseille-Provence de confier leur réalisation à la SPLA-IN.

Pour en savoir plus, accéder au dossier de concertation et donner son avis



L'association des habitants tout au long du projet est une volonté partenariale, inscrite au cœur du PPA, avec notamment la création d'un collège des maîtrises d'usages et l'ouverture prochaine d'une maison du projet.

CHIFFRES CLÉS :

1000 hectares dans le centre-ville répartis sur 8 arrondissements
200 000 habitants (23 % de la population marseillaise)
140 000 logements
10 partenaires
Durée du contrat : **15 ans**

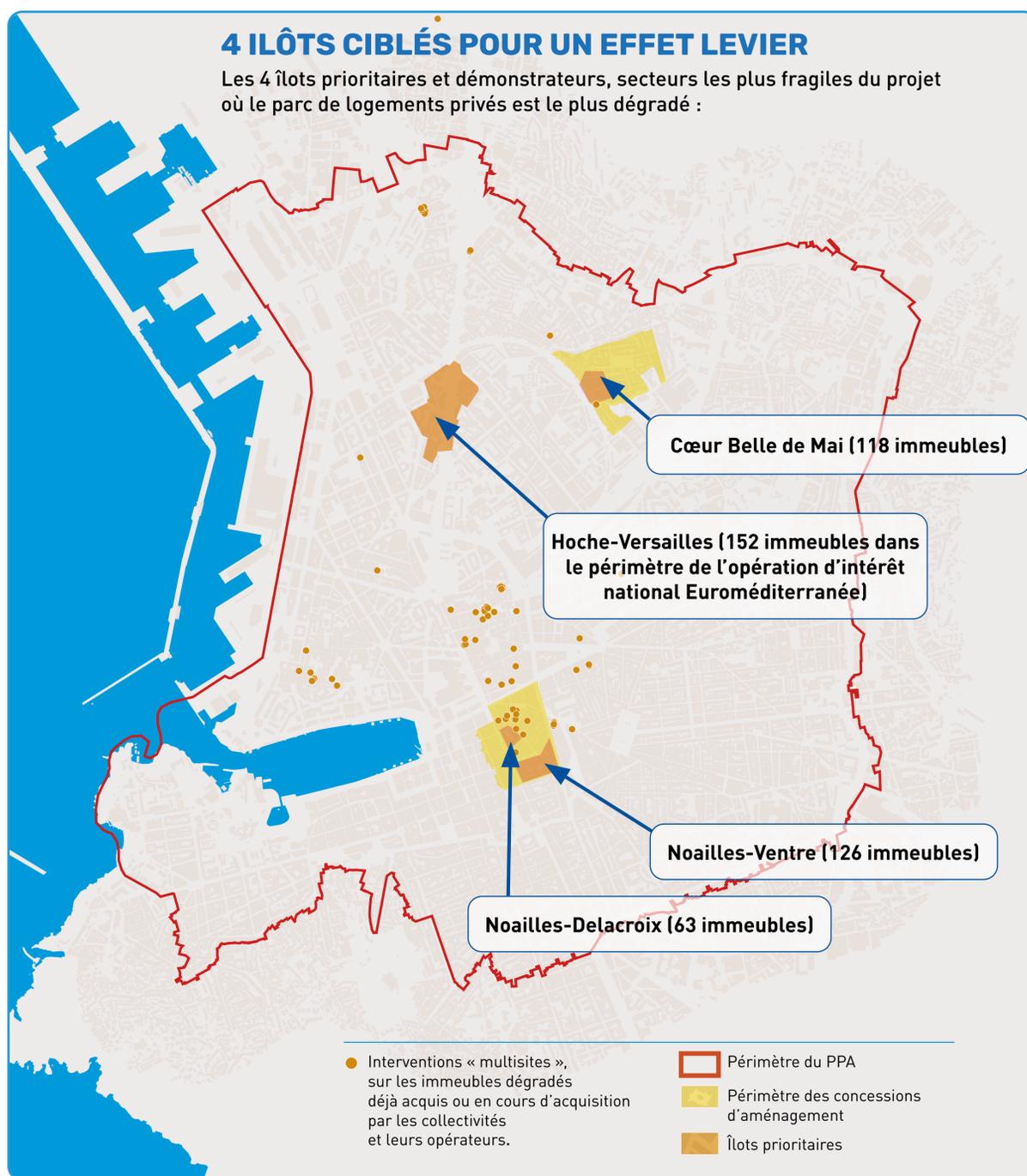


CONCERTATION PRÉALABLE AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT

MARSEILLE CENTRE-VILLE

NOAILLES, CŒUR BELLE DE MAI ET INTERVENTIONS «MULTISITES»

Les interventions sur l'habitat privé ancien et dégradé constitueront le levier principal de la démarche ambitieuse et globale de requalification urbaine portée par le Projet partenarial d'aménagement (PPA). Ces actions sur l'habitat seront accompagnées d'interventions en faveur de l'amélioration du cadre de vie des habitants.



UNE MÉTHODE D'INTERVENTION COMMUNE

Agir sur l'habitat privé dégradé

- Inciter et accompagner les propriétaires privés pour réaliser des travaux de réhabilitation durables de leurs biens.
- Accompagner le redressement des copropriétés fragiles et dégradées.
- Acquérir les immeubles les plus dégradés non réhabilités par leur propriétaires.

Pour produire :

- 70 %** une offre nouvelle de logements sociaux
- 25 %** une offre de logements locatifs libres et en accession favorisant la mixité sociale
- 5 %** une offre de logements diversifiée et innovante (accession à la propriété, bail réel solidaire, habitat participatif...).

Améliorer le cadre de vie des quartiers

- Aménager les espaces publics de proximité et requalifier les voiries
- Créer des équipements publics de proximité
- Améliorer le confort d'usage et le confort climatique, en valorisant le patrimoine et la qualité des bâtiments existants, en contribuant à l'animation et l'attractivité commerciales et artisanales et en améliorant la gestion urbaine de proximité.

Pour en savoir plus, accéder au dossier de concertation et donner son avis :

